

**Discours prononcé par Marianne Lederer, Présidente du Jury,  
lors de la remise du Prix Danica Seleskovitch 2009  
à Miriam Shlesinger le 20 mars 2010 à l'ESIT (Paris)**

Miriam Shlesinger présente à elle seule toutes les qualifications requises, et même plus, pour recevoir le Prix qui est attribué, je vous le rappelle,

- soit pour services rendus à la profession d'interprète de conférence,
- soit pour distinguer un travail original de recherche en traductologie

En une seule et même personne, les deux conditions sont remplies. Et je vais vous le prouver.

Née aux Etats-Unis, M.S. s'est installée en Israël en 1964. Elle y a d'abord étudié la linguistique et la musicologie, pour se tourner ensuite vers des études de traduction et d'interprétation, avant de devenir praticienne, enseignante et chercheur dans ces domaines.

Comme interprète, et membre de l'AIIIC depuis 1983, elle a travaillé aux niveaux les plus élevés, pour le State Department des Etats-Unis, pour le Ministère des Affaires Etrangères israélien. Elle a évidemment travaillé à de nombreuses conférences internationales ainsi que devant les tribunaux, en particulier pour le premier procès Demjanjuk, très médiatisé à la fin des années 80/ début des années 90. Elle a aussi, cela vaut la peine de le remarquer car c'est relativement rare, interprété en simultanée des pièces de théâtre. Elle figure sur la liste des interprètes accrédités auprès du Parlement européen pour l'hébreu.

Ses talents s'étendent aussi à la traduction. Elle traduit d'hébreu en anglais des œuvres littéraires, romans, nouvelles, littérature enfantine, et plus de 30 pièces de théâtre.

Interprète et traductrice, Miriam Shlesinger est aussi enseignante : depuis 1978, elle enseigne la traduction et l'interprétation à l'Université de Bar Ilan. Vers la fin des années 90, elle a contribué à transformer le diplôme d'interprète et de traducteur qui devait être ce que nous appelons un diplôme d'université en un Master de la même façon que Danica Seleskovitch a réussi à obtenir en 1978 la transformation du diplôme d'université de l'ESIT en diplôme national, le Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS), renommé plus tard Master.

En 2006, elle a lancé une formation à l'interprétation de service public, toujours à l'Université de Bar Ilan.

### La traductologue

Enfin, notre lauréate ne s'est pas contentée de pratiquer la traduction, l'interprétation et leur enseignement, elle s'est aussi intéressée à la recherche dans ces domaines. Son mémoire de master, soutenu en 1989 à l'université de Tel Aviv, portait déjà sur l'interprétation simultanée et sa thèse) de PhD, sous la direction de Gideon Toury, traitait en 2000 de la capacité de traitement et de la répartition de l'attention de l'interprète de simultanée.

Elle est très éclectique dans ses intérêts :

Du côté traduction, elle a étudié la traduction théâtrale mais aussi les protocoles de verbalisation pour la comparaison entre étudiants et traducteurs professionnels, donc entre novices et experts, tout en étant consciente de l'impossibilité d'extrapoler les résultats obtenus des uns aux autres. Toujours du côté traduction, elle remarque la tendance au foisonnement des étudiants et le fait qu'ils collent souvent à la forme de départ si celle-ci est faite de plusieurs mots ou même d'une paraphrase, alors que la même chose s'exprime en un seul mot dans l'autre langue. J'ai moi-même donné des exemples de ce genre dans un de mes articles (pour faire simple, 'turning point' a du mal à devenir 'tournant', 'a bar of soap' à devenir 'une savonnette'). Cette constatation la pousse à monter une expérience : elle fait faire en début d'année une traduction à ses étudiants, à propos de laquelle elle attire leur attention sur ce qu'elle appelle un défaut de lexicalisation et elle insiste tout au long de l'année sur la nécessité en traduction de retomber sur le 'mot juste' lorsqu'il existe en langue d'arrivée, même si la chose est exprimée par une paraphrase en langue de départ. En fin d'année, elle refait la même expérience avec un autre texte à traduire et constate heureusement qu'il y a eu une amélioration significative. Je ne reprends ici qu'une partie de ses conclusions ; la raison pour laquelle je m'étends sur cette étude est que j'ai été amusée, à sa lecture, par la différence dans l'enseignement de la traduction avec ce que nous faisons à l'ESIT : Le point de départ de M.S. est une constatation d'ordre linguistique, le défaut de lexicalisation, ce qui me semble se ramener à une analyse contrastive des deux langues en présence, alors que, pour nous, la question s'inscrit dans une problématique plus large, celle de la déverbalisation : si l'étudiant, que ce soit en interprétation ou en

traduction, parvient à se concentrer sur le sens du message, il oublie les mots qui ont exprimé ce message dans la langue de départ et il est probable qu'il retombera relativement facilement sur la manière dont les choses se disent naturellement dans sa propre langue .

Puisque je viens de mentionner la déverbalisation, je me dois d'ajouter que, dans un article de l'an 2000, MS semble considérer cette déverbalisation comme un phénomène normal, pour ne pas dire nécessaire, en interprétation, ne serait-ce que parce que retenir le message mot pour mot dépasserait de loin la capacité de la mémoire de travail.

Pour l'interprétation, objet principal de ses recherches, MS s'intéresse aux processus cognitifs de la simultanée, mais aussi à certains aspects connexes : En 1994, elle effectue une étude expérimentale et elle est, je crois, pionnière dans ce domaine, du rôle que joue l'intonation de l'interprète dans la compréhension de l'interprétation par ses auditeurs. Elle conclut, mais c'est le cas de tous ceux qui font des études empiriques de l'interprétation, qu'une expérience faite en laboratoire avec un petit nombre de sujets et hors contexte, ne saurait donner lieu à des conclusions définitives. L'idée cependant est intéressante et mérite d'être creusée.

L'évaluation de la qualité de l'interprétation de conférence mais aussi de l'interprétation devant les tribunaux fait aussi l'objet de plusieurs publications et elle fait paraître en 2000 dans la revue *The Translator* une bibliographie de l'évaluation en interprétation.

Toujours à la pointe de la recherche en interprétation, MS milite en faveur de l'interdisciplinarité. Comme beaucoup d'entre nous, elle estime que les praticiens doivent continuer à jouer un rôle important dans la recherche en interprétation. Mais, s'agissant de la psychologie cognitive, discipline qui semblerait être la mieux à même d'éclairer le processus de l'interprétation, elle regrette le peu de collaboration qui existe entre interprètes-chercheurs et psychologues. Or, fort peu d'interprètes ont une formation en psychologie suffisante pour traiter sur un pied d'égalité avec les spécialistes de psychologie cognitive. Il est probablement plus facile à des interprètes-chercheurs de s'initier à l'anthropologie, à la sociolinguistique et à la sociologie, qu'à la psychologie cognitive, sans même mentionner la neuropsychologie, ce qui explique peut-être la floraison actuelle d'études dans ces domaines plus faciles à appréhender pour des interprètes.

Par ailleurs, contrairement à certains chercheurs en interprétation, M.S. considère la recherche en interprétation non pas comme une discipline à part entière mais comme une sous discipline de la traductologie (ce qui est aussi notre avis), et elle œuvre pour le rapprochement des chercheurs en traduction et en interprétation, estimant que chacune des deux sous disciplines a des choses à prendre, et à apprendre, chez l'autre. Je n'en veux pour preuve que son article de 1995 dans *Target* (7.1.) où est évalué pour la première fois l'intérêt pour l'interprétation de la notion de 'normes' mise en avant par Gideon Toury pour la traduction.

Elle réfléchit également à la méthodologie de la recherche en traduction et en interprétation, à propos de laquelle elle écrit plusieurs articles plaidant pour la recherche empirique par opposition à la recherche plus argumentative, qui est celle prônée à l'ESIT. Je dirai quelques mots là-dessus.

En 1995, elle écrivait avec optimisme, dans la revue *Target*, à propos de la recherche empirique en interprétation simultanée: « data availability depends on nothing more than a conference setting, a willing subject and a two-track tape recorder, so that real time recordings in actual conference situations are readily obtainable and experimentally attractive. » (1995:21). Cet optimisme a été tempéré depuis par l'expérience. En effet, MS continue certes à prôner l'expérimentation, et dans chacun des articles suivants qu'elle écrit à ce sujet, elle conclut toujours sur une note d'espoir. Cependant, dans chacun aussi, elle insiste sur les limites de ce type d'expérimentation sur l'interprétation et détaille les innombrables obstacles qui s'opposent à une étude « scientifique » du phénomène de la simultanée, ne serait-ce que l'extrême difficulté de parvenir à délimiter les diverses variables qui interviennent, pour les étudier séparément.

En 1998, elle publie dans *Meta* (43.4) un intéressant article sur l'utilisation pour la recherche en interprétation (toujours simultanée d'ailleurs) de grands corpus informatisés, recherche qui se développe rapidement en traduction écrite. La compilation de corpus de grande taille permet évidemment de collecter un nombre important de manifestations d'un même phénomène et donc de parvenir à des conclusions plus sûres que les observations ne portant que sur un petit nombre d'interprètes. Mais on sait les difficultés auxquelles on se heurte, lorsqu'on veut enregistrer *in vivo* une seule petite réunion, pour obtenir l'autorisation non seulement de l'organisateur de la conférence, mais aussi des

interprètes (qui craignent d'être jugés sur leurs prestations mises par écrit, ce qui, naturellement, les dénature). S'agissant de rassembler de grands corpus de plusieurs conférences, il est à craindre que les problèmes de collecte restent les mêmes, sinon ne soient encore multipliés.

Enfin, plus récemment, (et d'ailleurs, ces fameuses difficultés en sont peut-être l'une des explications), MS se tourne vers la définition du rôle de l'interprète judiciaire et de service public, sujet dont elle a promis de nous entretenir tout à l'heure.

Je parle ici devant un auditoire composé en majorité d'interprètes de conférence, pour qui « interprétation » égale 'interprétation de conférence'. En Europe, en effet, et plus particulièrement en France, les autres modes d'interprétation ne se sont développés qu'assez récemment, ce qui n'est pas le cas d'un certain nombre de pays d'immigration, où l'interprétation de service public a acquis une certaine visibilité depuis plus longtemps, ce qui est, je suppose, le cas pour Israël, comme ce l'est pour le Canada ou l'Australie par exemple.

MS fait partie des quelques interprètes de conférence et chercheurs qui ont assez tôt (dans les années 90) discerné l'intérêt pour la recherche en interprétation de cette montée en puissance au plan national, par opposition à l'international, de l'interprétation devant les tribunaux et de l'interprétation de service public, à mesure que, dans un nombre de pays toujours plus grand, des législations sont adoptées pour venir en aide, du point de vue linguistique, aux travailleurs étrangers, aux migrants, aux réfugiés qui ne connaissent pas, ou pas assez bien, la langue du pays d'accueil. Elle est en effet l'une de ceux qui, au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle, ouvrent la voie à un changement d'orientation de la recherche en interprétation, qui se tourne de plus en plus vers des études sociologiques et sociolinguistiques de ces autres modalités d'interprétation : dès 2002, dans le *Interpreting Studies Reader* qu'elle coédite avec Franz Pöchhacker, et qui est une anthologie de publications sur l'interprétation couvrant la 2<sup>e</sup> partie du XX<sup>e</sup> siècle, elle introduit quelques textes sur l'interprétation devant les tribunaux et sur celle de service public.

Il est permis de penser que, pour des recherches empiriques, il est plus facile (ou disons moins difficile) de rassembler des corpus d'interprétation de service public car les autorisations seront peut-être plus facilement accordées, étant donné le nombre restreint de personnes concernées, l'interprétation se déroulant le plus

souvent entre deux participants (trois en comptant l'interprète). Quoiqu'il en soit, on assiste depuis quelques années à une explosion d'études empiriques sur ces types d'interprétation. Une chose est frappante cependant : les études portent moins sur le processus de l'interprétation que sur les aspects sociologiques du rôle de l'interprète dans son interaction avec les deux parties prenantes. Il est clair que l'interprétation de conférence ne pose pas les mêmes problèmes de différences de culture, de relations de pouvoir que ceux qui peuvent surgir entre un immigrant africain illégal et le juge qui peut décider de son expulsion, ou ceux d'une employée de maison sri-lankaise qui essaie d'expliquer à un médecin de quoi elle souffre exactement.

Même si on le regrette, il est parfaitement compréhensible, pour les raisons que j'ai citées plus haut, que nombre de traductologues se détournent de l'étude du processus pour se lancer dans l'examen, fort intéressant en soi, des aspects linguistiques, sociolinguistiques, culturels de ce type d'interactions.

Mais ne croyez pas que M.S. ne fasse que interpréter, traduire, enseigner et chercher ! Non, elle est aussi active dans l'administration de la recherche, et dieu sait que cela aussi demande du temps, de l'énergie et de la matière grise : J'ai déjà mentionné son action en faveur de la traduction et de l'interprétation à l'université. Mais elle est aussi corédactrice en chef de la revue *Interpreting* que publie John Benjamins et fait partie du comité de rédaction de *Target*, deux revues traductologiques de renom. Elle a codirigé ces dernières années plusieurs ouvrages collectifs, avec Pöchhacker, avec Pym et Jettmarova, avec Gambier et Stolze, avec Sela Sheffy, avec Pym (encore une fois) et Simeoni. Elle est membre de l'EST (European Society of Translation Studies) et a fait partie de son conseil, elle est également membre de la Commission recherche de l'AIIC ; j'en oublie probablement. Et je ne parle même pas, car je ne veux pas la faire rougir, de ses activités bénévoles hors profession, telles que son travail à Amnesty International!

Je vais m'arrêter là : je pense vous avoir convaincus que MS mérite largement le Prix Danica Seleskovitch qu'en l'absence de la Présidente de l'Association, la Vice-présidente, Anne-Marie Widlund-Fantini, va maintenant lui remettre.